

## J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 84

I. II. III. IV. VI.

### AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

##### I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Carpentras, Hôtel de ville bp 264 , 84208, Carpentras cedex, Point(s) de contact : Pôle Travaux et Développement durable - service Commande Publique et Finances, Téléphone : (+33) 4 90 60 84 46, Courriel : [commandepublique@carpentras.fr](mailto:commandepublique@carpentras.fr), Fax : (+33) 4 90 60 84 84, Code NUTS : FRL06

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.carpentras.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.e-marchespublics.com>

##### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

##### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse suivante :

<http://www.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

autre adresse :

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.e-marchespublics.com>

à l'adresse suivante :

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse <http://www.e-marchespublics.com>

##### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

##### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

#### SECTION II : OBJET

##### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** Mission de maîtrise d'oeuvre relative aux travaux de requalification de l'avenue du Mont Ventoux et de la place de Verdun

Numéro de référence :

**II.1.2) Code CPV principal :**

Descripteur principal : 71200000.

**II.1.3) Type de marché**

Services

**II.1.4) Description succincte :** mission de maîtrise d'oeuvre relative aux travaux de requalification de l'avenue du Mont Ventoux et de la place de Verdun

Éléments constitutifs de la mission de base définie par le décret n° 93-1268 du 29 novembre 1993 :

Études d'avant-projet (AVP) : Avant-projet sommaire (APS) / Avant-projet définitif (APD)

Études de projet (PRO)

Assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT)

Visa des documents et études d'exécution fournis par l'entreprise (VISA)

Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET)

Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception ainsi que pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR)

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 533 000 euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : Non

##### II.2) DESCRIPTION

**II.2.1) Intitulé :** .

Lot n° :

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 71200000.

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL06|||

Lieu principal d'exécution : carpentras

**II.2.4) Description des prestations :** Réalisation d'une mission de maîtrise d'oeuvre relative aux travaux de requalification de l'avenue du Mont Ventoux et de la place de Verdun (aménagement des voies, réhabilitation des réseaux secs et eaux pluviales et réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable Éléments constitutifs de la mission de base définie par le décret n° 93-1268 du 29 novembre 1993 : AVP (APS/APD) / PRO / ACT / VISA / DET / AOR

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 533 000 EUR.

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Mission complémentaire Ordonnancement, Pilotage, Coordination (OPC)

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

**II.2.14) Informations complémentaires :**

## **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Document à transmettre tel que mentionnés à l'article 4 du règlement de consultation

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

### **III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

**III.2.1) Information relative à la profession**

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Le groupement devra disposer d'un architecte ou d'un paysagiste concepteur en vue du dépôt du permis d'aménager et devra combiner obligatoirement des compétences dans les domaines suivants : Voirie et réseaux divers, Aménagement urbain, Aménagement paysager, Eclairage public, Réseaux secs et humides, Hydraulique et environnement, Volet réglementaire

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### **IV.1) DESCRIPTION**

**IV.1.1) Type de procédure  
procédure ouverte**

**IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

**IV.1.5) Information sur la négociation**

**IV.1.6) Enchère électronique :**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

#### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

##### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

##### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

25 Septembre 2023 à 12:00

##### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

##### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

##### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 5 (A compter de la date limite de réception des offres)

##### **IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres**

Date : 27 Septembre 2023 à 10:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

### **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

#### **VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

#### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

La facturation en ligne sera acceptée

#### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La commune de Carpentras a pour projet de procéder à la requalification des espaces publics avenue du Mont Ventoux et place de Verdun.

Le Syndicat Rhône Ventoux, ayant la compétence assainissement et eau potable, s'associe au projet de la commune.

C'est dans ce cadre que la commune de Carpentras et le Syndicat Rhône Ventoux ont décidé de recourir à un marché public groupé pour répondre à un besoin partagé relatif aux études de maîtrise d'oeuvre, en application de l'article L 2113-6 du code de la commande publique, de la délibération du Conseil municipal de Carpentras du 11 avril 2023 et de la délibération du Comité du Syndicat Rhône Ventoux du 23 mars 2023.

La commune de Carpentras est coordonnateur du groupement.

Chaque membre du groupement définit ses besoins propres, s'assure régulièrement de la bonne exécution des marchés pour ce qui le concerne et s'acquitte directement des frais liés à leur propres besoins auprès du titulaire du marché.

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue feuchères CS88010, 30941, Nîmes cedex, Téléphone : (+33) 4 66 27 37 00, Courriel : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr) Fax : (+33) 4 66 36 27 86,

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

##### **VI.4.3) Introduction de recours :**

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue feuchères CS88010, 30941, Nîmes cedex, Téléphone : (+33) 4 66 27 37 00, Courriel : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr) Fax : (+33) 4 66 36 27 86,

#### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

07 Juillet 2023